

LA REVUE DE QUÉBEC

Journal hebdomadaire

PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Abonnement :— \$2.50.....par an
[payable d'avance]

Tarif des annonces : 1re insertion..... 10 cts la ligne
Insertions subséquentes... 5 " "

Correspondances.—Pour la rédaction :

JOSEPH TURCOTTE

55, rue St Joseph, St Roch.

Pour l'administration :

ADJ. MENARD

59, rue St Joseph, St Roch.

PROJET DE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

OPINION DE M. LE CURÉ DE SAINT-ROCH

LA REVUE DE QUÉBEC du 17 octobre dernier contenait, sur le projet de fondation d'une bibliothèque ouvrière à Saint-Roch, un article qui a fortement éveillé l'attention. A plusieurs reprises, depuis, nous avons eu des renseignements que nous avons puisés aux meilleures sources, afin de ne pas égarer l'opinion.

Le révérend monsieur F. H. Bélanger, curé de Saint-Roch, qui comprend et pratique dans sa plénitude l'apostolat de l'éducation, se souvenant de l'ordre du Maître : " Ite, docete omnes gentes.....", s'est prêté de bonne grâce à nous communiquer, sur le sujet, des observations d'une importance telle, que nous croyons devoir en faire bénéficier le public.

Voici, à peu près, comme il s'est exprimé :

" Durant ces deux dernières années, dit-il l'honorable M. Bresse m'a fréquemment entretenu du mal que le manque d'instruction pratique cause aux classes ouvrières dans la division de Québec ; c'est lui, je crois, qui le premier a eu l'idée de remédier à cet état de choses, au moyen d'une bibliothèque publique et gratuite établie dans Saint-Roch. J'ai applaudi au projet, et, n'eût été le nombre de mes occupations quotidiennes, j'aurais déjà travaillé à sa réalisation. Mais le temps me semble arrivé de frapper un grand coup, tout de suite, et je suis heureux d'exprimer mon opinion dans ce sens.

" Il serait facile de trouver un local temporaire qui conviendrait parfaitement aux ouvriers et qui, situé au cœur même de Saint-Roch, dans la partie

de la ville où se groupent les manufactures, serait des plus favorable à l'établissement d'un cabinet de lecture et de séances.

" Naturellement, des livres seuls, c'est un mode d'enseignement bien imparfait pour des ouvriers dont un bon nombre ne sait même pas lire. Il faudra, dès le début, y ajouter des leçons de choses, des démonstrations pratiques, et s'adjoindre pour ce'a des professeurs spéciaux qui sachent instruire en amusant, et mettre la science à la portée de tout le monde.

" Oh ! quel bien une institution de ce genre ferait à notre population si intelligente et si avide d'apprendre ! Nous savons cela, nous les prêtres qui, aux sermons du soir, voyons les allées de la nef remplies d'ouvriers buvant en quelque sorte chacune des paroles qui tombent des lèvres du prédicateur ! Il leur manque l'aliment intellectuel capable d'assouvir leur faim de connaître, et cet aliment est devenu indispensable pour leur bien-être matériel et moral. Il n'y a pas de honte à l'avouer, en fait d'éducation pratique de l'ouvrier nous sommes en arrière : c'est notre faute, mais elle est réparable, puisqu'il se rencontre des hommes qui veulent faire mieux.

" Les obstacles sont nombreux. Il faudra s'attendre à les rencontrer au-dedans comme au dehors ; c'est pour cela qu'il vaut mieux les prévoir, afin de n'être pas embarrassé plus tard. Je ne crois pas cependant que l'institut des Arts et Métiers soit un de ces obstacles. Cet institut n'attirera jamais la masse de la population de Saint-Roch et de Saint-Sauveur ; il ne s'adresse guère, du reste, qu'à l'enfance et à la jeunesse, tandis que, selon moi, il faudrait que l'enseignement pût intéresser tous les âges et tous les états.

" L'ouvrier manque non-seulement des connaissances spéciales qui l'intéressent comme homme de métier, mais encore d'une foule de renseignements généraux qui pourraient lui rendre l'existence plus facile en variant un peu et en ennoblissant les quelques plaisirs qu'il peut se permettre. L'instruction, en effet, ajoute un charme de plus aux agréments de la vie de famille, surtout quand elle a pour principe le sentiment chrétien.

" Et c'est ce sentiment qui devra vivifier l'œuvre qu'il s'agit d'entreprendre, et dont la seule garantie d'existence réside dans le concours effectif de l'autorité religieuse. Hors de là, rien n'est possible. Jusqu'à un certain point, une institution comme